



## **MEMORANDUM DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ENVIRONNEMENTALE CONGOLAISE SUR LE PROCESSUS REDD EN R.D. CONGO**

Transmis copie pour informations :

- A son Excellence Monsieur le Premier Ministre;
- A son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme ;
- Au Coordonnateur de la Coordination nationale REDD (CN-REDD);
- Au Directeur Régional UN REDD ;

**Aux Membres du Comité des participants  
du Fonds pour le partenariat du carbone  
forestier (FCPF)**

**à Washington DC/USA**

Messieurs les Membres,

Nous, organisations de la société civile environnementale congolaise, regroupées au sein de la plateforme « Groupe de Travail Climat REDD » (GTCR);

Saluons l'engagement des membres du comité des participants du FCPF au soutien du processus REDD en RDC;

Réaffirmons notre volonté de contribuer à la réussite dudit processus ;

Apprécions les efforts consentis par toutes les parties prenantes dans la préparation du pays à la REDD;

Restons, néanmoins, préoccupés par un certain nombre des questions dans le pilotage de ce processus, consécutivement à un diagnostic interne portant sur le processus REDD en RDC, notamment sur :

1. La structure de gouvernance de la REDD+;
2. Le chantier Information, Education et Communication (IEC);
3. Le programme d'Investissement pour les Forêts (PIF)

4. Les coordinations Thématiques (CT);

5. Les projets pilotes.

Concernant les structures de gouvernance, la société civile déplore la concentration abusive de pouvoirs et compétences entre les mains de la CN-REDD, la tenue irrégulière des réunions par le Comité National et l'effacement institutionnel du Comité Interministériel REDD. Tout ceci engendre, en conséquence, un dysfonctionnement généralisé des structures de gouvernance de la REDD+ en RDC.

La composante IEC apparaît dans le R-PP de la RDC comme un des piliers préalables à la construction de la stratégie nationale REDD+. La mise en œuvre de ce chantier devrait augmenter le niveau d'implication et d'appropriation du processus par les communautés locales et peuples autochtones. Concrètement, le budget<sup>1</sup> annoncé pour ce chantier n'a jamais été affecté aux activités y afférentes et, en conséquence, l'IEC comme chantier est resté fantomatique.

Quant au Programme d'Investissement pour les Forêts que la RDC a soumis au sous Comité PIF, il a connu la participation et le soutien de la société civile quant à son élaboration et sa validation. Le souci qu'a la société civile est de voir ces investissements forestiers participer à la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts. Mais aussi, de contribuer à l'amélioration de conditions de vie des communautés locales et peuples autochtones qui croupissent dans la pauvreté.

Curieusement, l'on constate un détournement du PIF par rapport à ses objectifs initiaux<sup>2</sup>. A titre illustratif, l'atelier PIF sur la mobilisation et la concertation du secteur privé dans l'agroforesterie tenu du 20 au 23 mai 2012 à Mbakana- Kinshasa, est l'une des preuves éloquentes du détournement du PIF aux profits des intérêts inavoués et une tendance de contrôler le fonds par des organisations clientélistes.

Aussi, la non signature des textes réglementaires relatifs aux forêts des communautés locales par le Gouvernement congolais compromet-elle sérieusement la réussite de ce programme en RDC. Par ailleurs, les consultations élargies préconisées lors de l'adoption du programme d'investissement congolais n'ont jamais eu lieu.

Quant aux coordinations thématiques, elles devraient être entendues comme des cadres de réflexion multi-acteurs mis en place pour lever les options fondamentales sectorielles destinées à alimenter la stratégie nationale REDD+.

Paradoxalement, ces structures qui devraient jouer un rôle moteur dans la construction de la stratégie nationale ont été pendant longtemps inopérantes. Le manque des moyens est évoqué par la CN-REDD pour justifier cet état des lieux. Aujourd'hui, la CN-REDD impose un agenda<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Voir R-PP, le budget prévu s'élevait à 1. 300. 000 \$ pour l'IEC.

<sup>2</sup> L'arrêté sur le registre et les procédures d'homologation des projets exclut les communautés et les ONG comme porteuses des projets REDD+. Le mémorandum de la Société Civile sur ledit arrêté exige son retrait .

<sup>3</sup> Un communiqué aux facilitateurs et aux membres des bureaux CT du 21 Juin 2012 de la CN-REDD demande l'élaboration des propositions programmatiques pour la stratégie nationale REDD version 1 d'ici le 15 juillet 2012

destiné à produire, d'ici le 15 Juillet 2012, la version 1 de la stratégie nationale REDD+ par les CT alors que celles-ci n'ont pas atteint un niveau de maturation<sup>4</sup> leur permettant de contribuer à son élaboration avec des propositions constructives découlant aussi bien de la revue de la littérature, des échanges que des observations sur terrain.

Les projets pilotes qui devraient enrichir la stratégie nationale REDD+ en termes d'expériences de terrain sont jusqu'à présent à l'état embryonnaire. Ce qui laisse entrevoir que les projets pilotes ne contribueront pas substantiellement à enrichir la stratégie nationale REDD+ en RDC.

De ce qui précède, la Société Civile émet des sérieuses réserves quant à la méthodologie adoptée actuellement par la CN-REDD et qui tend à court-circuiter la procédure d'élaboration de la stratégie nationale REDD+ en RDC en escamotant les étapes convenues préalablement par les parties prenantes.

Ainsi, la Société Civile recommande :

- L'effectivité fonctionnelle des organes de gouvernance de la REDD+ en RDC;
- La mise en œuvre du programme IEC comme préalable à l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ assortie d'une responsabilisation suffisante de la Société Civile ;
- La reconnaissance et le respect de droits des communautés locales et peuples autochtones dans la mise en œuvre de projets/initiatives REDD en RDC ;
- La poursuite des consultations des communautés locales et Peuples Autochtones sur le PIF de la RDC ;
- La signature immédiate des textes réglementaires sur les forêts des communautés locales ;
- Le recadrage du PIF en rapport aux intérêts de l'ensemble de toutes les parties prenantes ;
- L'application stricte du principe du Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) dans le processus REDD+ en RDC en adéquation avec les standards et les sauvegardes socio environnementales de la REDD ;
- Le respect des feuilles de route de chaque CT, le recadrage de la méthodologie de travail et l'opérationnalisation effective de toutes les CT en leur dotant des moyens nécessaires ;
- L'assouplissement des mécanismes d'accès au financement des projets pilotes et l'accélération de la mise en œuvre du Fonds national REDD ;
- La gestion transparente, participative et bénéfique des projets pilotes pour les communautés locales et peuples autochtones, de sorte à tirer des leçons pertinentes pour la stratégie Nationale REDD+.

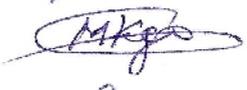
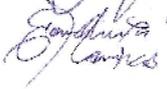
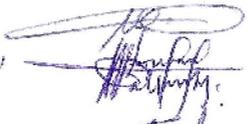
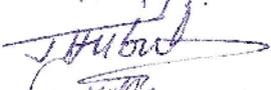
Fait à Kinshasa, le 22 Juin 2012

Les Signataires

*Félicien KABAKABA GICR/Coordon*

*[Signature]*

<sup>4</sup> Les CT ne se sont à ce jour limitées qu'à l'étape de l'état des lieux alors que les étapes substantielles de collecte des données de terrain et de revue de littérature n'ont jamais été franchies.

MUSAO ILUNGA STEPHIE	AVILD	
CONSTANCE TEKITILA	RCEM	
Guy Xajemba	OQP	
JOSE MONKENGO	CEDEM	
Alain Parfait NGULUNGU	ACB ING	
Mr Evariste ISHAKOMA	ERWA/DGPA	
Jean Pierre BUKASA	E.S.D	
Josué-Laurent MUKÉBA	D.P.I./GTCR	
Ciripin KOSOLUNGO KOUWAME	A.C. VSP / RRN / GTCR	
Paul KATENDE	0998327225	
Jeanine Mbayo ANGEWALA	0822225663	
Alphonse LONGRANGO	CTIDD	
J. Hubert MOUTBA	CTIDP	
Oliver NZOZI THAMBA	COBHD-RRN	
	EDD/GTCR	
	COBELT	